

RESTRICTIONS DU DROIT DE VISITE (À COMPTER DU 18 SEPTEMBRE 2020)

Toute visite d'un patient hospitalisé et tout accompagnement lors d'une consultation sont strictement encadrés au CHU :

- 1 seule personne par visite/consultation**
- 1 heure maximum**
- 1 visite par jour et par patient**

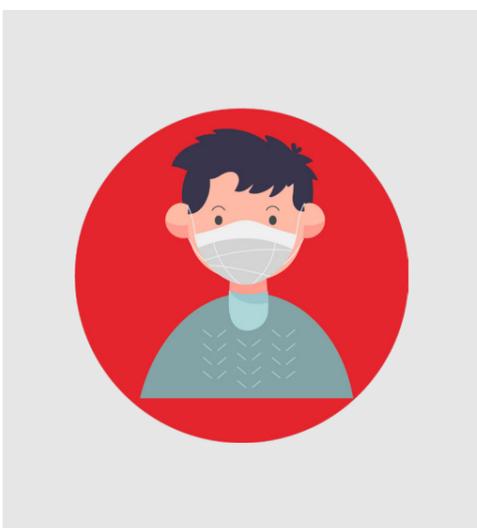
CONDITIONS DE VISITE



Toutes les personnes présentant des symptômes respiratoires (rhume, nez qui coule, toux,...) sont interdites de visite.



L'hygiène des mains est obligatoire.



Le port du masque est obligatoire.

Vous n'avez pas de masque ?
Récupérez-en un au bureau des entrées à votre arrivée à l'hôpital



Le nez et la bouche doivent être couverts par le masque.